

**Barème des honoraires de ventes Jean-François BECQUIGNON à compter du 01/01/2021**  
**Chaque Mandataire est juridiquement indépendant**

Les Prix affichés des programmes neufs sont les prix promoteurs en direct. Ces derniers rémunèrent directement l'agence en fonction de leur propre barème.

Les honoraires notés aux mandats signés et antérieurs à cette date peuvent être inférieurs ou supérieurs au barème ci-dessous.

PRIX DE VENTE	% D'HONORAIRES	CONDITIONS
1€ à 40000€	10%	Avec un minimum de 4000€
40001€ à 70000€	9%	Avec un minimum de 5000€
70001€ à 100000€	8%	Avec un minimum de 6000€
100001€ à 140000€	7%	En raison des conditions de vente et après en avoir débattu, le mandat et le mandataire ont convenus de signer un devis adapté à la situation, les honoraires portés sur ce devis seront identiques à ceux portés sur le mandat et ne pourront être supérieurs au barème.
140001 à 200000€	6.5%	
200001 à 300000€	5.5%	
300001 à 400000€	5%	
400001 à 600000€	4.5%	
+ 600000€	4%	

**DEVIS D'HONORAIRES TRANSACTION**

En raison des conditions de vente et à la demande expresse du mandant qui ne souhaite consentir le mandat qu'aux conditions d'honoraires suivantes

Entre le mandant :

Demeurant :

Et la Société Agencimmo.com

Représentée par M

Mandataire immobilier indépendant inscrit

Sous le N°

Adresse et désignation succincte du bien :

Prix Net Vendeur :

Honoraires :

Prix de vente total honoraires inclus :

Mandat N°

Fait à

Le Mandant

Le mandataire